

DIPLÔMÉS 2005 DE LICENCE PROFESSIONNELLE : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Dans l'organisation LMD, la Licence professionnelle constitue la voie professionnelle du cursus Licence.

Méthodologie : Cette enquête porte sur les diplômés 2005 de Licence professionnelle. Ces derniers ont été interrogés en décembre 2007 sur leur situation 30 mois après l'obtention de leur diplôme.

Trois universités de Bretagne¹ (Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute-Bretagne) ont participé à cette 3^{ème} étude sur les diplômés de Licence professionnelle, pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les observatoires des universités ont envoyé les questionnaires, ont effectué des relances (postales et/ou

téléphoniques) ainsi que la saisie informatique des questionnaires.

L'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORES B) a ensuite analysé les données régionales de cette étude.

Pour la région Bretagne, 879 diplômés, répartis dans 38 spécialités de Licence professionnelle, ont été interrogés. 545 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 62% (50% sur le plan national).

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (545 diplômés).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

Profil des diplômés

La population est composée de 51% de femmes et de 49% d'hommes.

L'âge médian² lors de l'obtention de la Licence professionnelle est de 22 ans.

La quasi-totalité des diplômés 2005 est de nationalité française (99%).

Avant de s'inscrire en Licence professionnelle, 3 répondants sur 4 étaient étudiants. 14,5% exerçaient un emploi et 9% étaient en recherche d'emploi.

Parcours d'études³

48,5% des diplômés possèdent un Bac général. La filière Scientifique est la plus représentée avec 24% des diplômés. Elle est suivie par la filière Economique et Sociale (19,5%).

47% sont titulaires d'un Bac Technologique, principalement d'un Bac STI (18%) ou d'un Bac STT (18%).

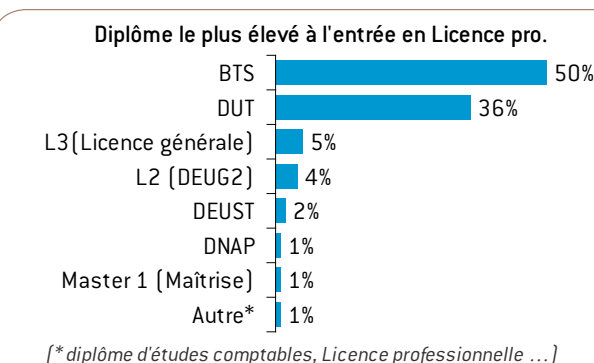
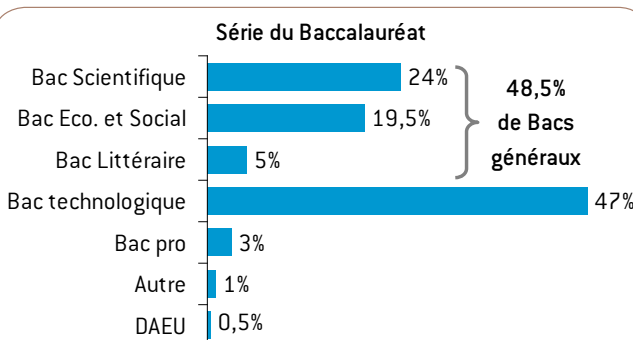
39% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.

60% ont obtenu leur Bac sans aucun retard (18 ans ou moins).

Avant d'entrer en Licence professionnelle, 86% des diplômés avaient obtenu un diplôme court professionnalisant : un BTS (50%) ou un DUT (36%).

66% ont suivi leur Licence professionnelle au titre de la formation initiale « classique ». La formation par alternance concerne 17% des diplômés.

17% se sont inscrits dans le cadre d'une reprise d'études : 12% en formation continue et 5% par le biais de la VAE.



[1] L'Université de Bretagne Sud a également réalisé une étude sur les diplômés 2005 de Licence professionnelle, mais en dehors du cadre de l'enquête nationale. Toutefois, le recul d'interrogation étant différent, nous n'avons pas pu agréger les données de l'UBS avec celles des 3 autres universités.

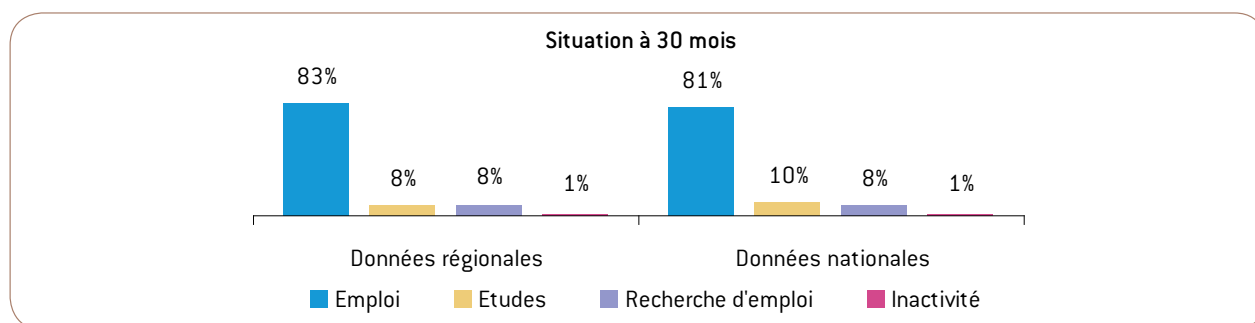
[2] La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 22 ans lors de l'obtention de la Licence professionnelle, l'autre moitié est âgée de plus de 22 ans.

[3] Les données concernant le parcours d'études (à l'exception du régime d'inscription en Licence professionnelle) portent uniquement sur les diplômés inscrits en formation initiale (« classique » ou en alternance), soit 83% des diplômés.

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

83% des diplômés exercent un emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle.

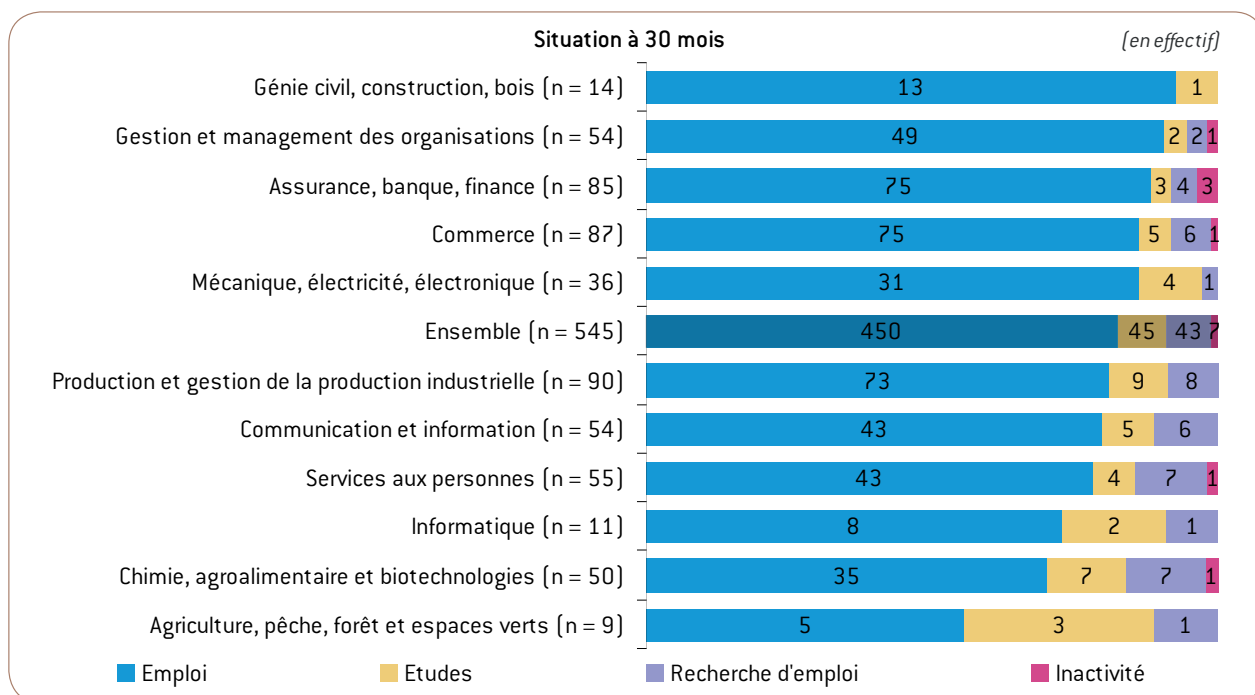
Ce taux est légèrement supérieur à l'indicateur national (81%).



Chez les individus n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 92% (92,6% sur le plan national).

La Direction Générale de l'Enseignement Supérieur a réalisé une classification en secteur professionnels. Les 38 Licences professionnelles bretonnes sont ainsi réparties en 11 secteurs professionnels.

La situation à 30 mois diffère légèrement en fonction des secteurs professionnels. Toutefois, les effectifs étant faibles dans plusieurs secteurs professionnels, ces résultats sont donnés uniquement à titre d'information et doivent donc être considérés avec précaution.



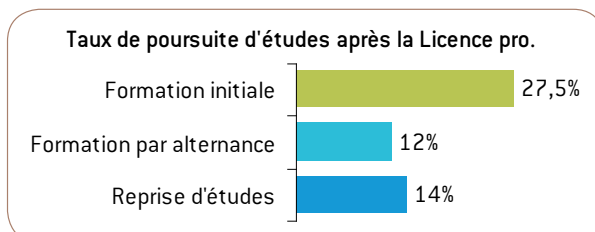
POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

22,5% des répondants (123 individus) ont poursuivi ou repris des études après la Licence professionnelle (contre 27% sur le plan national).

Le taux de poursuite d'études varie nettement en fonction de la variable « régime d'inscription en Licence professionnelle ».

En effet, le taux de poursuite d'études le plus élevé est observé chez les diplômés issus de la formation initiale « classique » (27,5%, soit 121 individus).

Il chute à 12% chez les diplômés ayant opté pour une formation en alternance. Il est d'ailleurs moins élevé que celui des diplômés en reprise d'études (14%).



SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Les données suivantes portent sur les diplômés en emploi 30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, soit 83% de l'effectif total.

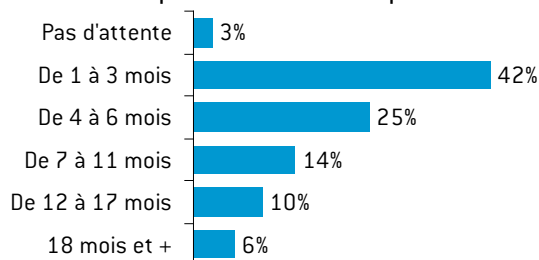
Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi⁴ est relativement court. En effet, 45% des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois qui suivent l'obtention de la Licence professionnelle.

L'envoi de candidatures spontanées (19,5%) et les contacts établis pendant la Licence professionnelle (stages, contrats salariés...) (15,5%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé à 30 mois.

45,5% des diplômés ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur Licence professionnelle.

Temps de latence du 1^{er} emploi*



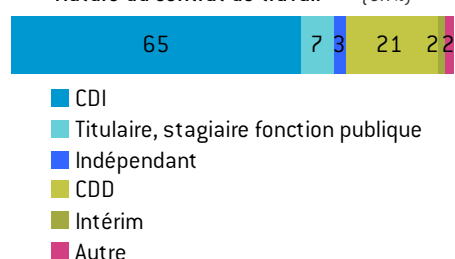
* Pour les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi et n'ayant pas poursuivi d'études

Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention de la Licence professionnelle

3 diplômés sur 4 occupent un emploi « stable » au moment de l'enquête. Le taux d'emploi « temporaire » s'élève à 23%.

94,5% des diplômés travaillent à temps complet.

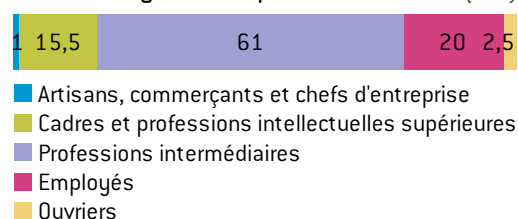
Nature du contrat de travail (en %)



61% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 2 diplômés sur 10 sont « employés ». 15,5% accèdent au statut « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Notons également que près d'un quart des diplômés (24%) ont la responsabilité d'une équipe.

Catégories socioprofessionnelles (en %)

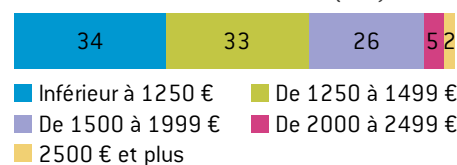


30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de 1350 €⁵.

Le salaire net mensuel médian s'élève à 1440 € en Ile-de-France. Il atteint 1300 € en Bretagne et 1373 € dans les autres régions.

On relève un écart de 100 € entre le salaire net mensuel médian des hommes (1400 €) et celui des femmes (1300 €).

Salaire net mensuel (en %)



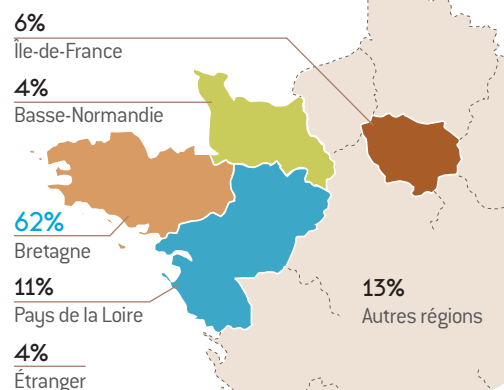
Plus de 6 diplômés sur 10 (62%) travaillent en Bretagne⁶.

Les emplois dans le secteur privé sont très nettement majoritaires (81%).

Les diplômés travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « Industrie manufacturière » (21,2%),
- « Banques, organismes financiers, assurances » (14,2%),
- « Administration publique (hors Education nationale) » (13,1%).

Localisation de l'emploi



(4) Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention de la Licence professionnelle et la date de recrutement. Sont concernés uniquement les individus exerçant toujours leur 1^{er} emploi. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Licence professionnelle et ayant conservé cet emploi après l'obtention de la Licence professionnelle ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le diplôme.

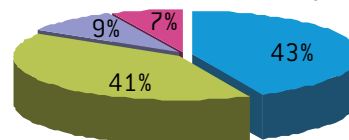
(5) Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

(6) Dont 23% en Ile-et-Vilaine, 22% dans le Finistère, 9% dans les Côtes-d'Armor et 8% dans le Morbihan.

Pour 43% des répondants, l'emploi exercé est en adéquation avec la formation de Licence professionnelle.

41% estiment qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu la Licence professionnelle.

Parmi les propositions suivantes, quelle est celle qui vous semble la plus proche de votre situation d'emploi ? *



- Votre emploi correspond à votre formation de Licence pro.
- Vous auriez pu occuper votre emploi sans avoir obtenu votre Licence pro.
- Votre emploi a nécessité une formation supplémentaire
- Votre emploi nécessiterait une formation supplémentaire

* Concerne uniquement les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études après la Licence pro.

63% des diplômés considèrent que leur activité professionnelle est en adéquation avec la spécialité de leur Licence professionnelle.

52% des diplômés estiment que leur salaire ne correspond pas à leur niveau de qualification.

D'autre part, notons que 26% des diplômés en activité professionnelle recherchent un nouvel emploi. Par cette démarche, ils souhaitent principalement obtenir un emploi plus stable, un meilleur salaire ou une évolution professionnelle ...

Votre emploi correspond-il à votre spécialité de Licence professionnelle ?



Estimez-vous que votre salaire est en adéquation avec votre niveau de qualification ?



■ Oui ■ Non

DES CONDITIONS D'INSERTIONS VARIABLES EN FONCTION DES SECTEURS PROFESSIONNELS ...

Les diplômés des secteurs « Génie civil, Construction, Bois », « Informatique » et « Mécanique, électricité, électronique » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1450 €.

En revanche, les diplômés des secteurs « Gestion et management des organisations », « Services aux personnes » et « Assurance, banque, finance » connaissent une insertion professionnelle moins favorable, qu'il s'agisse du salaire ou du statut (CSP).

... ET DU GENRE

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1400 €. Celui des femmes atteint seulement 1300 €. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses à occuper un poste d'« employé » (29% contre 11% des hommes).

Conclusion

30 mois après l'obtention de la Licence professionnelle, la part des diplômés en emploi atteint 83% (81% sur le plan national).

Parmi les diplômés en emploi au moment de l'enquête, 75% des diplômés occupent un emploi « stable ». 94,5% travaillent à temps complet.

61% des diplômés appartiennent à la CSP « professions intermédiaires ». 62% exercent leur emploi en Bretagne.

Pour plus d'informations

LICENCE PROFESSIONNELLE, DIPLÔMÉS 2005, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

ORES B - SEPTEMBRE 2010 - 69 PAGES

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORES B : CHARGÉES D'ÉTUDES :

Sylvie DAGORNE	Amélie GICQUEL
sylvie.dagorne@ueb.eu	amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 14 59	02 99 14 20 69
	Stéphanie MOSCHIN

ORES B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne